



Binche, le 2 septembre 2019

## **Infos et calendrier 2019 – 2020**

**Chers parents,  
Nous voici en route pour une nouvelle année scolaire. Vous avez  
choisi notre école pour votre enfant.**

**Nous vous remercions de votre confiance !**

**Lors de son inscription, vous avez reçu le règlement de l'école.**

**Nous vous invitons à le lire à nouveau.**

**Le service administratif de l'école est à votre disposition pour vous en fournir  
un si toutefois vous ne le possédez plus.**

### ***Voici quelques informations pratiques...***

#### **1. Les congés légaux.**

- Vendredi 27 septembre 2019 : fête de la Fédération Wallonie Bruxelles

- Mardi 8 octobre 2019 - Vendredi 7 février 2020 - Vendredi 6 mars 2020

Durant les 3 jours ci-dessus, les élèves des classes maternelles et primaires sont en congé pendant que les enseignants sont en formation.

- Du lundi 28 octobre au vendredi 1 novembre 2019: vacances d'automne

- Lundi 11 novembre 2019 : commémoration du 11 novembre

- Jeudi 12 décembre 2019 : Les élèves des classes maternelles sont en congé pendant que les enseignants sont en formation.

- Du lundi 23 décembre 2019 au vendredi 3 janvier 2020 : vacances d'hiver

- Du lundi 24 au vendredi 28 février 2020 : congé de Carnaval

- Du lundi 6 au vendredi 17 avril 2020 : vacances de printemps

- Vendredi 1<sup>er</sup> mai 2020 : fête du travail

- Jeudi 21 et vendredi 22 mai 2020 : congé de l'Ascension

- Lundi 1<sup>er</sup> juin 2020 : congé de Pentecôte

- A partir du mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2020 : vacances d'été

#### **2. Bulletins.**

- Les 1<sup>ères</sup>, 2<sup>èmes</sup>, 3<sup>èmes</sup> et 5<sup>èmes</sup> primaires recevront un bulletin aux dates suivantes :

<b>1<sup>er</sup> bulletin (Noël) Vendredi 20/12/2019</b>	<b>2<sup>ème</sup> bulletin (Pâques) Vendredi 03/04/2020</b>	<b>3<sup>ème</sup> bulletin (Fin d'année) Lundi 29/06/2020</b>
---	--	--

- Les 4<sup>èmes</sup> et 6<sup>èmes</sup> primaires recevront un bulletin aux dates suivantes :

<b>1<sup>er</sup> bulletin (Noël) Vendredi 20/12/2019</b>	<b>2<sup>ème</sup> bulletin Fin mai – début juin 2020</b>	<b>3<sup>ème</sup> bulletin (Fin d'année) Lundi 29/06/2020</b>
---	---	--

#### **Remarques :**

- 1) Les Evaluations Externes Non Certificatives (EENC) portant sur le « Savoir lire – écrire » se dérouleront en octobre 2019 pour les élèves de 3<sup>èmes</sup> et 5<sup>èmes</sup> années primaires.
- 2) Les CEB se dérouleront du jeudi 18 au mardi 23 juin 2020.
- 3) Au terme des 6 années primaires, le lundi 29 juin 2020, les élèves de P6 reçoivent, si réussite de l'épreuve externe commune de la FWB, un certificat d'études de base (CEB).

### 3. Réunions de parents.

Une réunion collective se tiendra en classe au cours des semaines de septembre.  
Ce sera l'occasion de rencontrer la/le titulaire de votre enfant, d'y recevoir les informations et de poser vos questions.

<b>M1A Accueil Mme Aurélie</b>	<b>M1B Mme Sylvie</b>	<b>M2A Mme Anaïs</b>	<b>M2B/M3B Mme Lorelei</b>	<b>M3A Mme Valérie</b>
Mardi 10/09/2019 à 15h45	Vendredi 13/09/2019 à 15h30	Jeudi 26/09/2019 à 15h45	Mardi 03/09/2019 à 15h45	Jeudi 19/09/2019 à 15h30

<b>P1</b>	<b>P2</b>	<b>P3</b>	<b>P4</b>	<b>P5</b>	<b>P6</b>
Jeudi 12/09/2019 à 15h30	Jeudi 05/09/2019 à 15h30	Jeudi 12/09/2019 à 15h30	Jeudi 19/09/2019 à 15h30	Mardi 10/09/2019 à 17h00	Mardi 01/10/2019 à 15h40

Des réunions de parents individuelles se tiendront également au cours de l'année scolaire.  
Des rencontres peuvent aussi se faire à la demande des parents et/ou des enseignants.

### 4. Piscine.

**Les cours sont obligatoires.** La participation financière pour l'entrée à la piscine est fixée à 1,20€ + prix du transport scolaire. Un courrier vous parviendra sous peu précisant le prix plein ainsi que les modalités.



**Un équipement en ordre est indispensable pour profiter pleinement de ce cours :**  
1 bonnet de bain ;  
1 maillot classique pour les garçons (les bermudas sont interdits) ;  
1 maillot une pièce pour les filles.  
La tenue sera marquée au nom de l'enfant et lavée régulièrement.

En fonction des disponibilités communiquées par la piscine communale de Binche, les cours de natation se feront en janvier, février, mai et juin 2020.

### 5. Divers.

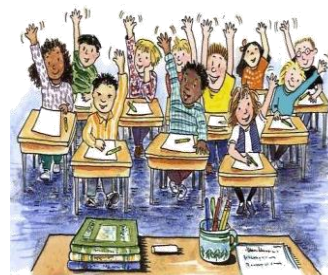
- ✓ **Réunion de l'Assemblée Générale de l'APPC** : le 12 septembre 2019 dès 19h30 au sein du Petit Collège
- ✓ **Soirée « jeux de société »** organisée par l'Association des Parents du Petit Collège (APPC) en collaboration avec le magasin « Mister Meeple » : le vendredi 4 octobre 2019
- ✓ **Olympiades sportives et visite du Collège** pour les 6<sup>èmes</sup> primaires : le jeudi 10 octobre 2019 avec les élèves du 1<sup>er</sup> degré de l'enseignement secondaire du Collège Notre-Dame de Bon Secours
- ✓ **Photos scolaires individuelles** : le jeudi 17 octobre 2019
- ✓ **Réunion « classes de neige »** pour les 4<sup>èmes</sup> et 5<sup>èmes</sup> le mardi 22 octobre 2019 à 18h30
- ✓ **Célébration** : le jeudi 24 octobre 2019
- ✓ **Marche parrainée en école** : le vendredi 25 octobre 2019
- ✓ **Célébration** : le jeudi 24 octobre 2019
- ✓ **Souper moules des 4<sup>èmes</sup> et 5<sup>èmes</sup> primaires au profit des classes de neige 2021** : en novembre 2019
- ✓ **Saint Nicolas** nous rendra visite le mercredi 4 décembre 2019
- ✓ **Marché de Noël** : le jeudi 19 décembre 2019
- ✓ **Célébration de Noël pour les maternelles** : le jeudi 19 décembre 2019
- ✓ **Bal du printemps des maternelles** : le vendredi 20 mars 2020
- ✓ **Marche ADEPS** organisée par l'Association des Parents du Petit Collège : le dimanche 22 mars 2020
- ✓ **21<sup>ème</sup> Fête des enfants** : le dimanche 10 mai 2020 TOUTE LA JOURNEE  
✓ Spectacle des enfants à partir de 10h00
- ✓ **Sortie à Bruges pour les 5<sup>èmes</sup> et 6<sup>èmes</sup> primaires** : le vendredi 29 mai 2020
- ✓ **Remise des « diplômes »** pour les 3<sup>èmes</sup> maternelles : le mercredi 24 juin 2020
- ✓ **Remise des « diplômes »** pour les 6<sup>èmes</sup> primaires : le lundi 29 juin 2020 à 18 heures

**6. Comptes sous réserve de modifications durant l'année**  
**Un document « Frais scolaires /classe » vous parviendra sous peu.**

✚ Frais directement liés aux projets éducatifs et pédagogiques :

- Livres à caractère pédagogique selon les projets
- Participation aux spectacles et visites selon les projets

Remarque : le journal de classe est offert par l'école.



✚ Frais liés aux prestations de services :

- **Repas chauds** Maternelles 4,00 €  
Primaires 4,50 €

(Une avance de 50 € vous sera demandée)

- **Potage** Maternelles gratuit  
Primaires 0,50 €

- **Etude** **Primaires = 0,80 € par jour**

**Nous demandons aux parents de NE PAS VENIR chercher leur enfant avant 16h10.**

Vous recevrez, en fin de mois, une facture reprenant le nombre de périodes pendant lesquelles votre enfant a participé à l'étude dirigée. Nous vous demandons de payer cette facture par virement bancaire au **BE 61 8333-4412-2217**

avec une communication comportant :

**PC, NOM et PRENOM DE VOTRE ENFANT, LA CLASSE et LE MOTIF DE PAIEMENT**

- **Garderie** **1,20 € l'heure**

La garderie est assurée et encadrée par l'Asbl « Binche garderie ».

Pour tout contact : Mme Baudouin, coordinatrice, au 0493.18.47.40

Vous recevrez, en fin de mois, une facture reprenant le nombre de périodes pendant lesquelles votre enfant a participé à la garderie. Nous vous demandons de payer cette facture par virement bancaire.

L'étude et la garderie vous donnent droit à des réductions fiscales. Vous recevrez donc une attestation conforme pour votre déclaration fiscale.

Garderie du matin de 6h30 à 7h30	1 période, soit 1,20€
De 7h30 à 8h00 pour les maternelles	1 période, soit 1,20€ (toute heure entamée est payante)
De 8h00 à 8h30 pour les maternelles	Gratuit, service rendu par les enseignants
De 7h30 à 8h30 pour les primaires (dans la cour)	Gratuit, service rendu par l'école
De 15h15 à 15h30 cour (récréation)	Gratuit, service rendu par les enseignants
<b>Etude au Petit Collège de 15h30 à 16h10</b>	<b>0,80€ pour chaque étude</b>
Garderie au Petit Collège de 15h30 à 16h30	1 période soit 1,20€
Garderie au Petit Collège de 16h30 à 17h30	1 période soit 1,20€
Garderie au Petit Collège de 17h30 à 18h00	1 période soit 1,20€ (toute heure entamée est payante)
Garderie au Petit Collège le mercredi après-midi de 12h25 jusque 18h00	1,20€ l'heure

Nous vous encourageons à effectuer **tous vos paiements par virement bancaire.**

Cela évite à votre enfant de circuler avec de l'argent et vous avez, par vos extraits, la preuve de vos paiements.

N° compte bancaire école : **BE 61 8333-4412-2217**

avec une communication comportant :

**PC, NOM et PRENOM DE VOTRE ENFANT, LA CLASSE et LE MOTIF DE PAIEMENT**

**!!! Les devoirs ne peuvent pas s'effectuer à la garderie mais à l'étude dirigée par l'enseignant et l'éducatrice !!!**



***Nous vous rappelons que :***

***→ Toute absence à l'école doit être justifiée dans les plus brefs délais !!!***

***→ Nous vous demandons, par respect pour la scolarité de votre enfant et pour le travail de son enseignant, de continuer à être vigilant à l'arrivée ponctuelle de votre enfant à l'école***

***!!! La grille sera fermée chaque jour à 8h30 !!!***

***→ Dès le **mardi 3 septembre au matin** les parents des élèves de primaire n'ont plus accès à la cour.***

***En effet, chaque matin, nous demandons que les enfants des classes primaires soient déposés devant la grille.***

***→ Les cours de gymnastique et de natation sont également obligatoires. Toute absence à un de ces cours doit être justifiée par un certificat médical cohérent.***

***Vous remerciant pour votre précieuse collaboration,  
la direction et l'équipe enseignante vous souhaitent une bonne année  
scolaire 2019-2020.***